

Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'établissement : <http://www.encpb.org>

A la fin de l'inscription en ligne, **le document PDF est à remplir numériquement et à remettre complet avec les pièces à joindre, aux dates et heures indiquées ci-dessous.** Afin de limiter le plus possible le temps d'attente, nous vous demandons de respecter le calendrier et les répartitions par formation.

Public concerné	Niveaux d'inscription	Dates		Horaires
> Elèves du lycée demandant l'admission dans la classe supérieure : la date indiquée est la date limite de remise aux professeurs principaux , les professeurs principaux regroupent la totalité des dossiers et les remettent à la scolarité par ordre alphabétique .	Inscription en 2 ^{ème} année de BTS ou 3 ^{ème} année de DTS	Avant les conseils	Dossiers remis aux professeurs principaux, avec les fiches d'infirmier , il est inutile de fournir une nouvelle photo de badge. Il est vivement recommandé aux élèves d'alimenter à l'intendance d'au moins 50€ leur badge pour pouvoir déjeuner à la cantine dès le 1 ^{er} jour. Les fiches RATP des élèves pour les élèves entrants en 1 ^{ère} et Tle sont à remettre avec le dossier	
	Inscription en classe de 1 ^{ère} S, STL et ST2S	Avant les conseils		
	Inscription en TLE S, STL et ST2S	Avant les conseils		
	Inscription en 2 ^{ème} année MP, PC, PSI, BCPST, TB	Avant les conseils		
Elèves affectés par Parcoursup : inscriptions sur place pour les BTS 1^{ère} année admis définitivement. inscription à finaliser sur place au bureau des inscriptions	Inscriptions en 1^{ère} année de BTS	Mar 25 juin	Tous BTS A - I	9h00-12h00 13h30 -16h30
		Jeu 27 juin	Tous BTS J - Z	9h00 -12h00 13h30-16h30
Elèves affectés au lycée P.-G. de Gennes – ENCPB en classe de 1^{ère} par l'Inspection Académique (Affelnet 1ère) inscription à finaliser sur place au bureau des inscriptions	Inscriptions en 1^{ère} S, STL et ST2S	Lun 01 juillet	1^{ère} S, STL, ST2S	9h00 -12h00
Elèves affectés au lycée P.-G. de Gennes – ENCPB en classe de 2de par l'Inspection Académique (Affelnet 3 ^{ème}) ; inscription à finaliser sur place au bureau des inscriptions.	Inscriptions en classe de Seconde (répartition par ordre alphabétique)	Mar 02 juillet	secondes	9h00 – 12h00 de A à D 13h30-16h30 de E à I
		Mer 03 juillet	Secondes	9h00-12h00 de J à N 13h30-16h30 de O à Z
> Elèves affectés par Parcoursup : inscription sur place après les résultats du baccalauréat pour les BTS 1^{ère} année, DTS 1^{ère} année, CPGE 1^{ère} année, ATS inscription à finaliser sur place au bureau des inscriptions > Elèves affectés par Agrion ou sur dossier	Inscriptions en 1^{ère} année DTS, CPGE Inscriptions en ATS (répartition par formation)	Mar 09 juillet	CPGE 1^{ère} année ATS DTS IMRT 1^{ère} année	9h00-12h00 13h30-16h30
		Mer 10 juillet	CPGE 1^{ère} année DTS IMRT 1^{ère} année	9h00-12h00 13h30-16h30
Divers : > Elèves affectés par Affelnet, Parcoursup, commissions académiques de juillet et août 2019 Elèves du lycée pour les redoublements (après remise ou envoi du dossier de demande de redoublement pour les élèves de terminale, ou du courrier simple de demande de redoublement en BTS, DTS ou CPGE, dès le résultat des examens, concours, ou commissions – destinataire : Mme. le Proviseur)	Toutes inscriptions en attente et redoublements	Me 28 août		9h00-12h00 13h30-16h30

N.B. : Les élèves du stage passerelle 1^{ère} S / Terminale STL s'inscriront directement à la fin du stage auprès du Proviseur Adjoint après avoir fait compléter par le Proviseur de leur lycée d'origine la « demande exceptionnelle de changement d'établissement ».